

**Mairie
De
ST-JEAN-EN-ROYANS
(Drôme)**

DELIBERATION**DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-six, le deux mars, dix neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de ST-JEAN-EN-ROYANS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Christian MORIN Maire,**

Nombre de
conseillers :
En exercice : 23
Présents : 19
Votants : 22

Date de convocation du Conseil Municipal : le 18 février 2026

Etaient présents :

Mmes BEGUIN Fabienne, DUCRET Maïté, GUENICHE Lucie, GUIRIMAND Marie, LECOMTE Christine, SECCHI Virginie, VALLET Mauricette, VIGNON Isabelle
Messieurs AROD François, DUC MAUGE Michel, FERLIN Damien, GAILLARD Joël, GENIN Frédéric, GERBOUD Franck, JOUFFRAY Stéphane, LAFOREST Jean Daniel, MORIN Christian, SARTORE Dominique, SOARES Armindo.

Etaient absents excusés :

D'AGATA Rachel, pouvoir à GERBOUD Franck
DAUTY Jean Christophe, pouvoir à GUIRIMAND Marie
GIRBES Odile, pouvoir à DUCRET Maïté

Etait absent :

GONTIER Hervé

Madame Mauricette VALLET a été élue secrétaire de séance.

**N°10
OBJET :
Subventions 2026
aux associations**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les dossiers et demandes de subventions des associations adressés à la Commune pour l'année 2026 et étudiés en commission dédiée,

Le Conseil Municipal décide,
Après délibération,
A l'unanimité,

- **DE FIXER** comme suit le montant des subventions allouées aux différentes associations (hors associations conventionnées) pour l'année 2026 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTION
	2026
ARTBRUPT	1 500 €
COMITE ANIMATION MATINIERE	1 200 €
COMITE DES LABOUREURS	4 000 €
COOP. SCOLAIRE	3 700 €
CROIX ROUGE	500 €
FNACA	300 €
LES YEUX FERTILES	1 500 €
OCC. AD 26 PASTEUR	7 300 €
PROTECTION CIVILE	500 €
ROYANS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI	250 €
ROYANS VERCORS SPORT ORGANISATION RVSO	500 €
SECT. CANT ANCIENS COMBATTANTS	300 €
UCIA	4 000 €
TOTAL	25 550 €

**Délibération
transmise en
Préfecture le 6 mars
2026**

Pour extrait conforme
Le Maire,

Christian MORIN

